

Offre d'emploi Responsable du pôle technique

Poste technicien (catégorie B filière technique) à temps complet ou à défaut contractuel

Contexte

Le Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un Comité Syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles et 1 mission :

- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines,
- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels,
- Pôle éducation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers de sentiers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil aux bivouacs),
- Mission Grand Site de France en charge de la coordination et l'animation du projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche.

Dans le cadre de ses missions, le SGGA est gestionnaire des deux aires de bivouacs situées au cœur de la réserve nationale ainsi que de plusieurs sentiers de randonnées dont le sentier des gorges de l'Ardèche (24km).

En outre, il a la responsabilité de l'entretien et de l'exploitation de bâtiments (aires de bivouacs, locaux du syndicat) et dispose d'un parc de 9 véhicules et d'un atelier de matériels divers. Il est également propriétaire de mobilier et matériels d'éducation à l'environnement qui nécessitent maintenance et entretien.

L'ensemble des missions techniques (bivouacs, sentiers, locaux, matériels) relève du pôle technique.

Les besoins et exigences de la structure

Les besoins et exigences vis-à-vis des missions techniques sont les suivantes :

- Grande rigueur organisationnelle, de méthode et de planification des tâches,
- Polyvalence des agents amenés à assurer des missions techniques diverses,
- Réactivité et adaptabilité au contexte de saisonnalité.

Concernant ce dernier point, les missions du pôle technique sont sujettes comme d'autres missions du SGGA à une très forte saisonnalité alternant basse saison et haute saison d'avril à septembre.

Pour faire face à cette saisonnalité, l'équipe technique fluctue de 4 à 15 personnes afin d'assurer la mission de gestion des bivouacs particulièrement.

Le management et la cohésion d'équipe représentent donc également un point de vigilance important du poste de responsable du pôle technique.

Enfin, les outils de prévention des risques (DUERP, registre sécurité, etc.) nécessitent une mise à jour régulière.

Missions du poste

Placé(e) sous l'autorité de la Direction du syndicat et en étroite collaboration avec les responsables de pôles, le/la responsable du pôle technique organise l'activité du pôle.

Pour se faire, il/elle s'appuie sur les agents permanents de son pôle (3 personnes, 2,2 ETP) et anime l'équipe en apportant son appui technique, organisationnel et en assurant le relai avec le pôle ressources.

Il/elle veille à maintenir une bonne responsabilisation des agents sur les missions qui leur sont confiées tout en leur apportant un appui méthodologique.

Activités

De management :

- Membre de l'équipe d'encadrement,
- Assure l'animation d'une équipe de 3 à 15 personnes avec fluctuation saisonnière,
- Organise, de manière concertée avec les agents permanents, la planification des temps d'activités : plannings hebdomadaire et annuel, besoin en personnel saisonnier, définition des tâches, etc.,
- Propose, élabore et met en place des procédures d'amélioration de l'efficacité du travail dans le respect des règles et de sécurité du travail.

De pilotage, de gestion et de maintenance technique en appui des agents permanents :

- Met en place les méthodes et les outils de maintenance des matériels, de gestion des stocks et des fournitures,
- S'assure de l'entretien, de la réparation, du remplacement des installations et équipements si besoin,
- Apporte un appui aux agents en charge de la gestion des bivouacs et des sentiers et intervient sur le terrain, au même titre que l'équipe technique sur des périodes nécessitant du renfort,
- Participe à la relation avec les partenaires (financeurs, fournisseurs, opérateurs, etc.),
- Prépare et assure un suivi des demandes budgétaires du pôle technique,
- Assure des missions de commande publique (définition du besoin, rédaction des pièces, consultation, analyse des offres, etc.). Sur ce point, une forte exigence est requise en raison de la récurrence des consultations de faible montant (nécessité de mise en place de process fiables).

De coordination en matière d'hygiène et de sécurité au travail :

- Vérifie régulièrement l'état et la sécurité des infrastructures,
- Contrôle le respect des règles de sécurité pour les équipes et les clients,
- Commande et gère les stocks des EPI,
- Assure la mission d'agent de prévention conformément au décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail,
- À ce titre, assiste et conseille l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, la mise en place d'une politique de prévention des risques, la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Autres activités :

- Gère le parc de téléphonie mobile.

Profil recherché

Recrutement ouvert aux agents de la fonction publique territoriale de catégorie B filière technique (grade de technicien territorial) ou à défaut aux contractuels.

- De formation technique (niveau BTS ou licence Pro) dans les domaines de la maintenance technique,
- De compétences techniques diverses et en particulier en matière de maintenance, planification, gestion d'équipements (gamme d'entretien, magasin, etc.), hygiène et sécurité,
- Une expérience réussie dans l'encadrement/l'animation d'équipes techniques serait un plus, notamment dans le cadre d'activités saisonnières touristiques,
- Grand sens de la rigueur et de l'organisation,
- Connaissance de la fonction publique territoriale et des procédures de la commande publique,
- Capacités rédactionnelles (bilans de fin de saison, notes techniques) et d'élocution,
- Sensibilité et implication dans la préservation des milieux naturels,
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Messagerie, Internet, etc.

Conditions de travail

Contraintes et conditions de travail :

- Poste basé au siège du SGGA à Saint-Remèze avec déplacements sur les bivouacs notamment
- Poste à temps complet avec variabilité horaire suivant la saison
 - o En basse saison (trimestres 1 et 4) : 32h/semaine (vendredi après-midi non travaillé)
 - o En haute saison (trimestres 2 et 3) : 38h ou 42h/semaine avec RTT
- Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Travail potentiellement en soirée, les week-ends, jours fériés
- Pics d'activité liés à la saisonnalité des activités et aux imprévus

Avantages :

Etablissement membre du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Participation de l'employeur aux frais de prévoyance à hauteur de 15 €/mois (si adhérent au contrat garantie maintien de salaire de la MNT)

Rémunération :

Rémunération basée sur la grille indiciaire du grade de technicien territorial (catégorie B)

Régime indemnitaire selon ancienneté et expériences professionnelles

Exigences requises :

- Permis B exigé
- Formations souhaitées en matière d'hygiène et de sécurité au travail (assistant de prévention, sauveteur secouriste du travail, etc.)

Calendrier

Date de publication : 05/06/2025

Date limite de dépôt des candidatures : 10/07/2025

Entretiens prévus le lundi 21/07/2025

Prise de poste souhaitée le 01/09/2025

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA, 17 place du Couvent 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à Camille LALAUZE, responsable du pôle ressources : c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Franck CAZIN, Directeur : f.cazin@gorgesdelardeche.fr